Un pasteur jurassien au XVIIIe siècle : Théophile-Rémy Frêne, 1727-1804

Autor(en): **Gerber, Robert**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **27 (1922)**

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-555139

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Un pasteur jurassien au XVIIIe siècle

(Théophile-Rémy FRÊNE, 1727-1804)

Par Robert GERBER, pasteur à St-Imier

Dans quelque beau meuble luisant et ventru, nos devanciers serraient volontiers un petit livre, relié de cuir, dont les pages blanches s'emplissaient peu à peu. Ils y écrivaient leur journal.

Beaucoup de ces manuscrits sont perdus. D'autres dorment au fond des greniers. Ils méritaient mieux, car ils reflètent, presque toujours, la vraie couleur du passé.

On a bien voulu me communiquer une chronique de ce genre, les Mémoires du pasteur Théophile-Rémy FRÊNE. J'en donne, ici, un rapide aperçu.

* * *

Avec son horizon de montagnes, ses rochers majestueusement échancrés, ses forêts de hêtres, ses bardeaux gris et le patois de ses paysans, le village de Péry, dans la seigneurie d'Erguel, devait être, au XVIIIe siècle, un pittoresque séjour de fraîcheur et de calme.

C'est là que grandit Théophile-Rémy FRÊNE. Son état-civil tient en deux lignes. Originaire de Reconvillier, né à la cure d'Orvin le 17 juin 1727, il était fils du ministre Rémy FRÊNE et de Suzanne BOSSET, de Cortébert. Il avait quelques mois, quand son père fut élu à Péry et l'y amena au fond d'un panier.

Les premières années de l'enfant font penser à l'eau claire de ces fontaines qui chantent, à l'ombre des tilleuls, sur la place des petits villages. Les hôtes qu'on accueille, les catéchumènes qui « ratifient », l'arrivée d'une nouvelle servante, une bande de Sarrasins qui passe, les fileuses ou les couturiers qui s'installent périodiquement à la cure, voilà, pour lui, les événements. FRÊNE se rappelle ses petites maladies, ses premières leçons de flûte, le cadeau qu'on lui fit d'un écureuil ou d'un lapin. Il joue sous les pruniers du verger, et court les montagnes aux côtés de son père. Tout cela sent les fleurs, le foin, les fruits, la campagne et la vie simple.

La vocation pastorale était quasi héréditaire chez les FRÊNE. On mit donc le garçon de bonne heure à l'étude. Il travaille d'abord avec son père. A onze ans, il compose en latin ; à douze, il commence la philosophie. Puis on l'envoie

MARIE-MARGUERITE FRÊNE
née Imer

à Bâle, où il achève ses humanités selon les méthodes un peu scolastiques, mais solides, de l'époque. Les délassements, du reste, ne lui font pas défaut: il parcourt les jolis environs de la ville, prend des leçons d'un maître à danser, va voir couper la tête à un homme. Le voilà étudiant en théologie, — « proposant », comme on disait alors. Il part pour Berne. La vie sérieuse approche. « En ce temps-là, note-t-il avec gravité, on m'a fait la barbe pour la première fois, et j'ai commencé à porter perruque ». Il lit les commandements au culte du dimanche, et prêche ses sermons d'essai à l'église française. Arrive l'heure des examens. « J'obtins *summum* », dit notre candidat, qui est fort intelligent. Il reçoit l'imposition des mains dans le grand auditoire de l'Académie, et rentre à Péry en mai 1745, dans la féerie du printemps qui verdit à tous les hêtres de la forêt. Il est ministre. Il n'a pas dix-huit ans.

D'abord, FRÊNE seconde son père. Et de nouveau, sa chronique reflète la calme existence du village : mariages, décès, mutations pastorales, visites, voyages, rudes hivers. Il est reçu bourgeois de Bienne et de la Neuveville, et membre de la Vénérable Classe d'Erguel. Quand il prêche pour la première fois, il manque rester court. « Je m'en tirai, dit-il, au moyen d'un galimatias d'une minute. » « J'ai eu, raconte-t-il ailleurs, le malheur de gagner la gale en couchant avec M. le ministre H., de Tramelan. » Maladies et remèdes semblent, du reste, empruntés encore à Molière. On a des vapeurs, des humeurs, la fièvre tierce; on prend purge, ou l'on se fait ouvrir la veine. La lourde justice du temps apparaît aussi, çà et là. Un voleur est au carcan devant la maison baillivale de Courtelary. Parfois, au-dessus de Boujean, des corps pendent à la potence fraîchement réparée. Un jour, près du cabaret de la Reuchenette, le bourreau de Porrentruy tire, d'une charrette, une tête livide qu'il expose: épilogue d'un crime qui s'est commis là.

Puis FRÊNE songe au mariage. On lui prépare une entrevue avec Mlle Marie-Marguerite IMER, fille de David IMER, de la Neuveville, seigneur châtelain d'Erguel. « Mlle IMER, dit FRÊNE, me parut aimable et sans autre défaut que celui d'être bien jeune, n'ayant pas encore 15 ans. » Il fallut patienter. Le mariage eut lieu à Péry, un an plus tard (1758). Peu après, FRÊNE est élu à Courtelary (1760). Puis il reçoit, de l'abbé de Bellelay, sa nomination à Tavannes (1763). Il devait y finir ses jours, après un ministère de 41 ans. C'est là qu'il écrivit la majeure partie de son journal.

*
* *

Nous n'allons pas suivre FRÊNE dans tous les détails de sa chronique. Cherchons plutôt à y discerner ce qu'était la vie, dans nos cures protestantes, sous le règne des derniers Princes.

Le pasteur s'est toujours senti le soldat d'une cause. Au XVIIIe siècle, cependant, il ajoutait à sa charge de prédicateur un indéfinissable parfum d'ancien régime. Il tenait du Prince un bénéfice. Il participait aux réceptions officielles. Dans les cérémonies publiques, il prenait rang avec les baillis. Il était tout à fait « de bonne compagnie ». Et FRÊNE (non sans déplaisir, je crois)

note même qu'en certaines circonstances assurément singulières — réélection des « anciens d'église » à Péry, par exemple, ou installation d'un jeune ministre à Moutier — les violons apparurent, vers le soir, pour la pavane et pour le menuet...

A côté de son ministère, le pasteur du XVIIIme siècle est presque un propriétaire campagnard. Il loue sans doute les terres curiales, dont les revenus lui servent de traitement. Mais il a une grange, une écurie, une voiture, des chars, une basse-cour, des vaches, et quelqu'un qui les soigne. Il va aux foires. Il discute avec les fermiers. Il s'inquiète des moissons. Parfois, il chasse, et prépare lui-même ses cartouches. Souvent, il selle son cheval et part au trot. Et Madame la ministre, qui file au rouet, tient aussi très bien la cravache et les rênes.

Pour autant, les choses de l'esprit ne sont pas négligées. Sans compter ses sermons, qu'il étudie parfois à la cuisine, près du feu, FRÊNE travaille. Il est toujours à même de parler agréablement latin et allemand. Il réunit, sur l'histoire de l'Evêché, des matériaux que le doyen Morel utilisera, plus tard, dans son *Abrégé*. La « Société économique de Bienne » récompense et publie son *Mémoire sur les moyens les plus propres à tirer du Mont-Jura le parti le plus avantageux*. A 55 ans, il emploie ses vacances à revoir sa théologie. Il lit. Des ouvrages de piété et de l'*Importance des opinions religieuses,* il passe à d'autres contemporains dont l'encre est toute fraîche : Voltaire, Rousseau, les *Lettres neuchâteloises* de Mme de Charrière. L'Encyclopédie est, à ses yeux, « le meilleur livre sorti de la main des hommes ». Les journaux arrivent dans nos vallées ; nos ministres échangent entre eux la *Gazette de Francfort* et la *Feuille d'avis* de Berne ou de Bâle. On aime la musique. On joue du clavecin, de l'épinette, de la flûte traversière ou, comme Mme FRÊNE, du violon. On chante les airs de Pergolèse ou de Rameau. La marche du *Janissaire* ou celle du *Déserteur* sont très populaires. Et dans les appartements, au-dessus des beaux meubles de style, il y a des copies de Rubens, ou les jolies gravures de Freudenberger, ou les vues dessinées dans l'Evêché par Pérignon, peintre du Roy.

Les « honnêtes gens » se voyaient fréquemment. Gendre d'un bailli et beau-frère de deux châtelains, FRÊNE a des relations étendues. Chez lui, l'habit noir des ministres côtoie la robe blanche des Pères de Bellelay, l'uniforme rouge des officiers en congé voisine avec des toilettes à larges volants, M. le Haut-inspecteur ou M. le Receveur du chapitre étalent des perruques également majestueuses. Quelquefois, parmi les convives de la jolie « salle » boisée, on aperçoit Bridel, le futur doyen, alors à l'église française de Bâle. Et dans le « poêle haut », le général Charles-Louis d'Erlach, seigneur d'Hindelbank et maréchal de camp, fait bénir, par le jeune ministre Morel, son union avec Marguerite de Muralt, — en attendant l'heure pas très lointaine où les vaincus du Grauholz, exaspérés, le massacreront à Wichtrach.

A son tour, le pasteur de Tavannes sort beaucoup. Par la pluie battante ou le soleil, à cheval, en coche, en chaise, en char à bancs ou tout simplement à pied, il est très souvent sur les grands chemins. C'est presque un

familier de la « Croix-Blanche », à Bienne, de la « Tour Rouge », à Delémont, ou du cabaret de Moutier dont l'hôtesse, Mme Pauline, lui offrait de lui tirer ses bas, le soir.

Les pages où FRÊNE raconte ses voyages sont spécialement intéressantes. Elles n'étaient, pour lui, que des aide-mémoire sans prétention. Pour nous, elles ouvrent une pittoresque échappée sur la Suisse du XVIIIe siècle. Voici Genève et ses bastions, Lausanne et son bailli bernois, Morat et son curieux ossuaire, Colombier et la famille de Charrière, Valangin et l'assemblée de ses bourgeois, La Chaux-de-Fonds et les Jaquet-Droz. Voici Berne, Bâle, Lucerne, Zurich surtout, que FRÊNE tient en grande estime, où il voit plusieurs fois Lavater, et où « l'on trouve plus de secours, d'instruction et de lumière que dans tout le reste de l'Helvétie ensemble ». Dans l'Evêché même, c'est Porrentruy et la cour épiscopale, Lucelle et ses Pères Bernardins, Bellelay et son pensionnat, le Pichoux où ne passe qu'un sentier de chèvres, la demi-ruine d'Erguel, le Noirmont et M. le curé Copin, que la Révolution devait mettre en vedette et qui, pour le moment, « est un peu entiché du grand art de la pierre philosophale ». Arrêtons-nous à quelques-unes de ces descriptions. Elles aussi sont comme de curieuses petites gravures anciennes.

*
* *

En 1754, FRÊNE est appelé à St-Imier pour assister un condamné à mort!

« Le jour de l'exécution, nous dit-il[1], le criminel, conduit par le sautier de St-Imier... parut devant la justice criminelle, composée de M. le Baillif, des maires du pays et de la justice de St-Imier, et assemblée devant le grenier de Son Altesse. Les greffiers Nicolet et Laubscher lurent, l'un en français et l'autre en allemand, les chefs d'accusation... Ensuite de quoi le maire Monin, comme fiscal, se leva et fit, contre le criminel, un plaidoyer dont la conclusion fut qu'il demandait que le criminel fût condamné à perdre la tête, qu'elle fût clouée sur la potence, le corps enterré sous le gibet, les biens confisqués. Sur quoi les autres maires et justiciers s'en allèrent faire leur sentence à l'église, pendant quoi M. Grède le père [pasteur de St-Imier] fit un long discours aux spectateurs... La cérémonie finie, le sautier remit le criminel au bourreau, et celui-ci le remit à son fils, qui le conduisit, au son de la grande cloche et accompagné de nous cinq ministres susnommés à la place de l'exécution, près du gibet, où le criminel fut dépouillé de son habit, et la chemise tirée bas des épaules et poitrine. Les cheveux fourrés sous un bonnet rouge tiré sur les yeux, il fut attaché sur la sellette, où, pendant qu'il récitait l'« Oraison dominicale » que je lui dictais, le bourreau lui porta le coup, qu'il fut obligé de réitérer à trois ou quatre fois, ce qui fit crier les spectateurs, et enfin la tête, à bas des épaules, roula assez loin. Le bourreau ayant demandé à M. le Baillif, présent et à cheval, s'il avait fait son devoir, il lui répondit que oui, mais pas trop bien. »

1. Pour éviter les longueurs, j'ai fait des coupures dans le texte de Frêne ; elles sont indiquées par des points de suspension. Les mots entre crochets ne figurent pas dans l'original, et l'orthographe a été modernisée.

Le pasteur de Tavannes, sous l'ancien régime, était nommé par l'abbé de Bellelay. De cette bizarrerie juridique, FRÊNE sut faire une très bonne amitié. Il reçoit les Pères. Il invite l'abbé à la « visite d'église » de Tavannes. C'est chez lui qu'en des jours d'alerte (1792), les religieux déposeront l'argenterie du couvent. A son tour, FRÊNE s'assied souvent à la table du grand réfectoire. Un matin, nous l'y voyons déjeuner familièrement, de beurre frais et de pain, entre M. l'abbé et Son Altesse révérendissime le Prince-Evêque. On le convie, quand les élèves du pensionnat donnent la comédie. Aux examens, il les interroge. Et le monastère qu'il nous montre est bien différent de ce que nous connaissons aujourd'hui : « Le 10e décembre [1771]... jour fixé de l'élection d'un nouvel abbé, j'allai à Bellelay... Je trouvai une grande foule à la porte de la cour du couvent, qui était fermée, et, pendant que je me faisais ouvrir, voilà que toutes les cloches commencèrent à sonner, l'élection étant finie et le chapitre des religieux se rendant au chœur. Je fus admis seul dans la cour... Le sieur ancien Juillerat... m'apprit la nomination du Père Nicolas, mon bon ami dès longtemps. Il est originaire de Porrentruy, son nom de famille est de Luce, et il est dans sa 46e année. Peu d'événements m'ont causé autant de joie... Je m'en fus à l'église, et, tout le chapitre étant placé au chœur, M. le grand-chanoine Gobel[1] entonna le *Te Deum*, qui fut soutenu par les orgues. Ensuite le nouvel élu, entre MM. les grands-chanoines Gobel et de Rinck, et accompagné de tous les Pères et Frères, sortit de l'église par la grande porte publique, et rentra par la grande porte de l'abbaye, où il fut reçu par M. le grand baillif de Rinck, qui lui adressa un discours relatif à la circonstance et lui remit les clefs du couvent... Toute la compagnie des Pères et des étrangers dîna à l'abbatiale... Le repas fut long ».

En 1775, les pasteurs prévôtois vont, à Porrentruy, présenter leurs hommages à Son Altesse nouvellement élue, le Prince Frédéric de Wangen. Ils dînent au château, et voici le joli tableau, très XVIIIe siècle, que FRÊNE trace de la cour épiscopale :

« Il y eut à la table du Prince entr'autres Mme sa belle-sœur..., Mme de Roggenbach..., M. Gobel, évêque de Lydda[1], MM. les grands-chanoines de Gléresse, de Rosé, Mgr le grand-prévôt, M. le prévôt de St-Ursanne, ...M. l'archidiacre de Maller..., M. le maître-bourgeois Bennot, de Delémont... J'eus l'occasion de remarquer le grand extérieur du Prince, qui en impose par son air tout ensemble majestueux, spirituel, doux, affable ; il y a longtemps qu'il désirait d'être prince ; il y est parvenu et paraît en avoir toutes les qualités ; il est réellement l'ornement de sa cour. Il est âgé, à ce qu'il nous a dit, de 47 à 48 ans. M. Gobel... [est un] bel homme éloquent, d'esprit et de savoir, âgé d'environ 50 ans au plus. Je ne crois pas qu'il y ait en Allemagne, aujourd'hui, une cour de prince ecclésiastique aussi bien pourvue et brillante que l'est celle de Porrentruy par les personnes de Son Altesse et de son suffra-

1. Il s'agit de Jean-Baptiste Gobel, alors suffragant de l'Evêché de Bâle. A la Révolution, il devint évêque constitutionnel de Paris, puis abjura la prêtrise, et fut guillotiné le 13 avril 1794.

gant. En revanche, une chose qui m'a déplu jusqu'au dégoût et même à un certain effroi, c'est le fard dont étaient plâtrés les visages de Mmes de Wangen et de Roggenbach, surtout la première; ces deux femmes, d'ailleurs belles et bien faites, ressemblaient à deux grandes statues habillées, et enluminées au visage de blanc et de rouge outre nature; quand elles parlaient, comme on ne voyait aucun trait mouvant et de vie sur leur face, elles rappelaient la statue du commandeur au *Festin de Pierre*, et m'inspiraient la frayeur de Sganarelle. Cette mode ridicule de se farder s'est introduite de France à la petite cour de Porrentruy. »

En 1776, FRÊNE se retrouve, avec ses collègues, à Delémont. C'est la grande cérémonie publique où les Prévôtois prêtent le serment de fidélité au Prince:

« Ils entrèrent en ville contre 11 heures; ils passèrent entre deux files de bourgeois qui battaient aux champs, depuis la porte jusqu'à la cour du château, où les Prévôtois entrèrent, ayant à leur tête, à cheval avec l'épée à la main, M. le conseiller et lieutenant Bajol, magnifiquement habillé en velours noir à boutons d'or et bien monté, M. le Bandelier aussi fort bien mis, et MM. les trois députés et le secrétaire de la Prévôté; ensuite venaient à pied les maires, voibles et greffiers, la canne à la main, puis tous les Prévôtois, au nombre de 13 à 1400 hommes, portant arme, avec fifres et tambours, commandés par le sergent-major PRÊTRE, de Tavannes, et ayant au milieu d'eux la bannière de la Prévôté, qui est de gueules à la crosse de Bâle et moûtier d'argent, portée par le jeune Mochard, neveu du Bandelier, et escortée de 50 hommes d'élite. Elle fut saluée, à l'entrée de la cour, par la bannière de Delémont... Quand tout le monde fut rangé dans la cour et que M. le Bandelier eut fait en chambre son compliment au Prince, celui-ci, habillé en cérémonie et suivi de toute sa cour, alla se mettre sur la tribune où les chanoines de Delémont et nous, les ministres, fûmes aussi placés, ceux-là à la droite et nous à la gauche du Prince... M. le procureur-général Schœplein leur adressa depuis la tribune un discours relatif à la circonstance, puis le Bandelier, s'approchant, montant jusqu'au gradin supérieur, fit une génuflexion, et, par un petit discours, fit la réserve accoutumée des privilèges de la Prévôté, surtout de la combourgeoisie avec le Louable Etat de Berne, après quoi il se retira, disant que les Prévôtois étaient prêts à prêter le serment de fidélité, qui leur fut alors intimé par M. Schœplein, qui dit, en finissant: « Les Réformés diront ainsi: *Dieu et son saint Evangile nous soient en aide* », ce qui fut exécuté, puis il dit enfin: « Les catholiques diront ainsi: *Dieu et ses saints et saintes du Paradis nous soient en aide* », ce que les catholiques firent aussi. Après quoi les troupes firent une décharge qui alla fort bien; elles crièrent: « Vive Son Altesse! », les canons de la ville retentirent aussi, et toutes les cloches commencèrent à sonner; le jet d'eau qui est au milieu de la cour et qu'on avait arrêté se remit aussi, dans ce moment, à jouer. Son Altesse, suivie de tous ceux qui étaient sur la tribune, en descendit et alla à l'église, à l'entrée de laquelle elle fut complimentée par M. le curé, et quand on fut placé à

l'église, on chanta le *Te Deum,* pendant quoi les troupes, qui étaient restées à la cour, firent encore quelques décharges. Le Prince retourna au château; on se mit à table; nous, les ministres, y fûmes aussi... On distribua du vin et du pain aux troupes, tout cela aux frais du Prince, qui permit, à la fin du repas, aux Prévôtois de venir faire le tour de sa table pour l'y voir et sa cour.»

Dans les églises réformées du Jura existait alors un tribunal, le Vénérable Consistoire, qui veillait sévèrement sur les mœurs. FRÊNE le montre aussi à l'œuvre:

«Le 5e avril [1778], dimanche, dans le temple de Tavannes, fut la réparation publique d'Isaac G., de Loveresse, à quoi il avait été condamné par le Conseil de Son Altesse. Dieu, quelle réparation! Il vint à l'église saoûl. Quand il parut devant la chaire, ne pouvant se tenir à genoux qu'à grand peine, il m'interrompit quand, au milieu de mon exhortation, je lui représentai l'état humiliant où il se trouvait réduit, en disant avec échauffement: «Qui en est la cause?», voulant insinuer par là que c'était moi et le Consistoire. Il ne voulut ensuite, nonobstant mes instances, jamais promettre de mieux vivre à l'avenir. Sur ce que M. le maire d'ici lui reprocha qu'il était ivre, il répliqua, en se tournant vers lui: «Non, je ne le suis pas, pas plus que vous!» Je ne sus, pour conclusion, faire autre chose que de l'envoyer, en exhortant l'assemblée de prier Dieu pour ce pécheur endurci et si énormément scandaleux.»

La même année, FRÊNE marie sa fille Isabelle au ministre Jonas de Gélieu. Bourgeois de Neuchâtel, d'une vieille souche huguenote et noble que la persécution avait chassée du Périgord, Jonas de Gélieu était alors pasteur à Lignières, d'où il alla, plus tard, exercer le ministère à Colombier. La noce eut lieu à Tavannes le 28 septembre 1778. Et c'est de nouveau comme un crayon qui rappelle certaines «scènes villageoises» de Freudenberger:

«Dès le matin, les garçons du village firent des décharges de petits mortiers qu'ils avaient empruntés à Bellelay... On alla à l'église: moi, pasteur fonctionnant, à la tête, puis M. le Baillif et Madame, l'époux et l'épouse, M. Vaucher et Mlle de Gélieu, chaque paire se donnant la main... mon épouse, qui restait à la maison, regardait par la fenêtre. Les garçons du village paradaient.» Le lendemain, on part en chars à bancs pour Lignières, en passant par Orvin. «Nous entrâmes environ les 8 ½ heures du soir à Lignières... Il était tout illuminé par les lanternes que les habitants tenaient sous les portes... et par des chandelles qu'ils avaient mises devant les fenêtres... Nous passâmes en présence des grenadiers qui paradaient, et, dans la cour [de la cure], nous trouvâmes les autres militaires en uniformes de fantassins».

En 1787, notre pays abritait un hôte étrange. Sorti de France après l'affaire du collier, le célèbre alchimiste et charlatan Cagliostro s'était établi à Bienne, dans la propriété du Rockhall:

«Nous entrâmes dans le vestibule où ce fameux personnage écoutait les malades qui l'entouraient, les conseillait, leur prescrivait des remèdes, leur en distribuait même. C'est un homme de 40 ans, assez courtaud, épais...; sa femme, qui était aussi là, est à peu près de la même figure, un peu plus jeune,

assez belle de visage; mais les traits de l'un et de l'autre, aussi bien que leur langage français, tiennent des habitants turcs ou grecs du Levant». — Puis, un peu plus tard: «Une cinquantaine de personnes malades, ou se disant malades sous la direction de M. Cagliostro, et portant tous un uniforme dont l'étoffe avait été fabriquée à l'indiennerie de M. Verdan à Bienne et qu'ils appelaient «à la Cagliostro», donnèrent à ce fameux docteur une fête sur l'Ile de St-Pierre dans le lac de Bienne. Cependant il n'a encore fait aucune cure à sensation, si ce n'est chez Mme D..., qui, travaillée d'un ulcère... qui jusqu'ici avait été rebelle à tous les autres remèdes et avait enfin cédé à ceux de M. Cagliostro, se trouvait rétablie au point d'être de la partie susdite de l'Ile, et d'y danser.»

— Nous pourrions feuilleter longtemps le journal de FRÊNE. Il achèverait de nous montrer ce que fut, chez nous, ce XVIIIe siècle intelligent, aimable, très courtois, et parfois assez vert de langage. Mais, de sa cure, le pasteur de Tavannes a vu autre chose encore: la fin de l'ancien régime, et l'invasion dans nos vallées.

* * *

Au souffle de la Révolution, l'Evêché commence par se casser en deux.

Dans les bailliages catholiques, — à Porrentruy, Delémont, Saignelégier et Laufon, — tout croule en quelques mois. Le Prince s'enfuit en 1792, et, après un essai de République rauracienne qui dure juste un hiver, la réunion à la France est proclamée au printemps 1793, en pleine Terreur, à l'heure la plus mauvaise de la Convention.

Grâce aux liens de combourgeoisie qui l'unissaient à la Suisse, le Jura protestant, avec Bellelay, échappe momentanément aux envahisseurs. Sans doute, on y connaît les perplexités et l'agitation. Mais Berne intervient, lève des troupes, donne des conseils, négocie. L'autorité du Prince exilé se prolonge par un Conseil de régence en Erguel, par un Gouvernement provisoire dans la Prêvôté. Et cela vaut, à nos vallées, un précieux répit de quelques années.

L'écho de tous ces événements s'entend dans le journal de FRÊNE.

Ce sont d'abord les émigrés qui, dès 1790, affluent dans la Principauté. Il s'en trouve à Bienne, à la Neuveville, à Chavannes, à Perles. Le grand couvent de Bellelay héberge presque constamment des fugitifs, nobles, prêtres, religieuses ou religieux. Plusieurs de nos petits villages montagnards ont eux-mêmes leurs hôtes de marque. A Reconvillier, c'est M. de Forestier et M. d'Escherny, l'ami de Rousseau, «conteur, grand musicien, homme d'esprit et de conversation». A Tavannes, c'est le vicomte de St-Aulaire, le capitaine de la Peyrière, l'abbé Champion et Mme de Mirabeau, belle-sœur du grand tribun. A Sonceboz s'est établi l'abbé d'Arsot. A la Reuchenette et à Péry, toute une très aristocratique société — la princesse d'Hénin, la comtesse Golowkine, le baron et la baronne de Tott, le duc d'Ayen, le vicomte d'Agoult, M. de Mayn et son fils

— se groupe autour du comte et de la comtesse de Tessé, et du célèbre Lally-Tollendal.[1] « Qui aurait jamais cru, jamais pensé, dit FRÊNE, que les circonstances amèneraient là des étrangers de ce calibre ? ». Aimables, restés malgré tout gens de cour et de belles manières, ces émigrés peignaient à l'huile, jouaient de la guitare espagnole, causaient avec charme, caracolaient dans nos vallées, et, sans doute, bâillaient et regrettaient Versailles, en se demandant quand tout cela finirait. Ils avaient du reste le cœur sur la main, et, quelques incidents romanesques mis à part, laissèrent chez nous un très bon souvenir.

Vous connaissez, par exemple, l'histoire de la comtesse de Tessé. Cette grande dame apprend un jour qu'une de ses parentes éloignées se trouve à Malleray. Il s'agissait d'une pauvre fille timide et âgée, qui fait penser à la « Marquise » de Bachelin, et qui s'appelait Babel d'Aubigné. Elle était venue finir ses jours dans la paroisse où son grand'père — Samuel d'Aubigné, cousin germain de Mme de Maintenon — avait jadis été pasteur. Elle y vivait maigrement d'aumônes, en faisant un peu de dentelles. Mme de Tessé, à qui FRÊNE en avait parlé, décide de la retrouver. Elle se met en route le jour de la foire de Chaindon, 14 mai 1790 :

« Elle rencontra à Reconvillier M. Moschard [pasteur] de Bévilard... et tandis qu'elle lui parlait d'aller à Malleray, voilà que Mlle Babel d'Aubigné paraît en foire, et que M. Moschard la montre à Mme la comtesse. Celle-ci court, l'embrasse, la baise et lui dit qu'elle était sa parente. Mlle Babel, en guenilles, est toute ébaubie. Mme la comtesse lui donne de l'argent pour acheter du pain qu'elle disait être venue à Reconvillier pour empletter ; elle envoya M. Moschard avec elle pour qu'elle achetât de l'étoffe pour s'habiller, et elle donna de l'argent pour cela, et cet achat se fit dans une des boutiques de la foire ; plus, elle assura à Mlle Babel une pension annuelle de 12 louis... Toute la foire s'assemblait autour de Mme la comtesse et de Mlle Babel pour admirer la bonté de la première, qui recevait en ce moment la plus grande récompense que sa belle âme pût désirer : les respectueux applaudissements de tout un peuple en foire.[2] »

Puis les affaires se gâtent dans les bailliages catholiques :

« Les deux dernières semaines d'avril [1792], il passa par Tavannes plus de 100 chars chargés de bagages, carrosses, voitures, cavaliers, piétons, etc., tous venant de Porrentruy et allant à Bienne où il en restait une partie, et le reste s'expartissait contre Soleure, Nidau et la Neuveville. Sur les nouvelles que la France allait déclarer la guerre au Roi de Hongrie et qu'un corps de troupes françaises allait s'emparer de la Principauté de Bâle et de ses gorges, une

---

1. Après 1790, ces mêmes exilés de la Reuchenelle se retrouvent ailleurs en Suisse romande. Voir Ph. Godet, *Mme de Charrière et ses amis*, Genève 1906, II pages 9, 11, 140 ; M. et Mme W. de Sévery, *La vie de société dans le Pays de Vaud à la fin du XVIIIe siècle*, Lausanne 1911-12. I page 348, II pages 48, 166, 290, 296 ; P. Kohler, *Mme de Staël et la Suisse*. Lausanne et Paris 1916, pages 141, 166, 170, etc.

2. Ce fragment a déjà été publié par le doyen C.-F. Morel dans son *Abrégé de l'histoire et de la statistique du ci-devant Evêché de Bâle*. Strasbourg 1813, pages 172-173, et par M. A. Kohler dans le *Programme-souvenir du Bazar de charité* de Porrentruy, 1912.

grande partie des bons bourgeois de Porrentruy se sauvaient avec leurs effets, et le château se démeublait. Heureusement que, pendant cette fuite, il faisait un très beau temps. Le 27e, vendredi nous fûmes, l'après-midi, sur une hauteur près des Ravières, aux seignes dites le Plan Boillat, voir passer de ces émigrés. Comme je l'ai insinué, les effets du château se transportaient successivement à Bienne; les archives furent des toutes premières. Enfin le pauvre Prince lui-même, apprenant que la guerre avait été déclarée le 20e et que les Français approchaient, décampa lui-même, la nuit du 27e au 28e avril, avec la plus grande partie de sa cour, et jusqu'au haut de Repay avec la troupe autrichienne, commandée par M. de Tschermack, qui était arrivée à Porrentruy il y avait une année, et qui s'en retournait par où elle était venue, c'est-à-dire par Delémont. Le Prince et sa suite arrivèrent à Bellelay le matin 28e, samedi... Le 29e avril, dimanche après midi, le Prince, dans un carrosse à 6 chevaux, précédé d'un cavalier et suivi de deux, passa par Tavannes, se rendant à Bienne où il arriva le soir en bonne santé, et fut reçu des Biennois avec accueil ».

Pour sauvegarder sa neutralité, Bienne met un piquet de 12 hommes aux frontières d'Erguel. « Ils ont planté sous Pierre-Pertuis, d'abord qu'on a passé l'ouverture en venant à Tavannes, un poteau aux armes de Bienne, et ils logent dans une baraque construite au-dessus. » Soleure, qui était combourgeoise du couvent, envoie aussi une petite garde à Bellelay. Il était à craindre, en effet, que les Français n'achevassent leur conquête de l'Evêché par un brusque coup de main sur nos vallées. En août 1792, le bruit de leur arrivée se répand. « Le dimanche 26, les Biennois renforcèrent le piquet de Pierre-Pertuis avec ordre de défendre ce poste jusqu'à la dernière extrémité; l'après-midi,... il vint depuis la Joux des officiers français marquer au Fuet les logements pour 80 hommes... Cette nuit fut passablement, et comme on peut le croire, inquiétante pour nous. Ce qui nous consolait un peu, c'est que l'on disait que des troupes bernoises viendraient renforcer le piquet de Pierre-Pertuis, mais nous n'y pouvions pas absolument compter. Enfin le 27, lundi, à 8 heures du matin, voici que la nouvelle vient que le régiment de Watteville bernois, jadis Ernst, si maltraité nouvellement en France, venait d'arriver à Pierre-Pertuis. J'accourus bien vite...; la troupe était en effet arrivée; M. de Büren, commandant, descendait de cheval; je lui fis ma révérence de bien bon cœur; au même instant les canons arrivèrent, ce qui formait un spectacle imposant... Le piquet biennois avait déjà, dès le commencement de leur séjour à Pierre-Pertuis, abattu un grand sapin qui cachait la vue..., mais ce fut bien autre chose quand les Bernois furent venus; tout de suite, ils abattirent tous les bois qui masquaient Pierre-Pertuis contre Tavannes[1] ».

1. Le 1er juillet 1793, Frêne enregistre un effet imprévu de ce déboisement : « Je m'aperçus avec bien de la douleur, regardant l'inscription, que toute la partie droite, c'est-à-dire qui est à la gauche du lecteur, était effacée... La roche, à couvert par de grands arbres et ne recevant jamais les rayons du soleil, s'était laissé pénétrer de l'humidité... La pierre ne put plus sécher avant les grands froids, la gelée de l'hiver y a pénétré. Tel a été et est le sort final de la fameuse inscription romaine de Pierre-Pertuis. Il y manquait depuis bien longtemps déjà quelques lettres, mais elle a constamment été déchiffrable jusqu'à ce dernier accident ».

Ce n'était donc qu'une fausse alerte. Il y en eut d'autres. « Le dit lendemain de la Pentecôte, 20e mai [1793], lundi, à 4 heures du matin, Jacob la Cornette vint frapper à notre porte pour nous dire que les Français s'étaient emparés pendant la nuit du couvent de Bellelay. Quelque frappante que fût cette nouvelle, elle ne fit pas tant d'impression sur nous, sur moi en particulier, parce que nous avions déjà eu du passé quelques fausses alertes de ce genre... Environ 6 heures, voici le Père Wilhelm, sous-prieur... nous annonçant qu'il n'y avait plus de sûreté à Bellelay, qu'à la vérité les Français n'étaient pas encore au couvent, mais qu'ils étaient déjà à Béroai avec des canons. Je l'accompagnai au village, où nous trouvâmes en effet bien des gens qui se sauvaient à pied, à cheval, à char à banc, hommes et femmes. Apprenant que M. l'abbé venait à la cure, M. le sous-prieur, M. Baillif [pasteur de Sornetan] et moi vînmes le recevoir... On arriva à la cure, nos chambres se remplirent, l'on alluma du feu à la salle quoique non rangée, en un mot c'était cohue... [Le lendemain] la paroisse de Tavannes et Chaindon forma un piquet de 12 hommes au Moulin de la Rouge-Eau, commandé par le sieur Louis Chochard, de Reconvillier. La nuit précédente, une garde de 12 Tavannois, commandés par le greffier Guerne, avait aussi été placée près de la cure pour la sûreté de M. l'abbé; leur vedette était sur la tour de l'église, mais la nuit suivante... il n'y eut plus de sentinelle à Tavannes que le guet ordinaire ». Puis l'abbé s'en va: « il prit, avant de partir, un bouillon dans le petit poêle bas, seul, en sanglotant; il n'y avait que ma femme et moi, vivement touchés de son affliction ».

Le calme revint bientôt. Tandis qu'à quelques lieues, c'étaient le régime rouge de la Terreur, la poursuite des prêtres insermentés, la profanation des églises, le culte de la Raison, les clubs, la dénonciation des suspects, la conscription, les emprisonnements et même la guillotine, les gens des bailliages protestants sont à l'abri. Ils regardent seulement et écoutent, — un peu comme nous l'avons fait, pendant la guerre, des avant-postes, à l'extrême frontière.

Le 25 juillet 1792, par exemple, Frêne gravit Moron : « Nous avions avec nous le télescope terrestre de mon frère le conseiller, avec lequel nous découvrîmes très distinctement les deux petits camps que les Français avaient dressés, l'un sur les Rangiers et l'autre sur Repais, à peu de distance l'un de l'autre. Il faisait fort beau temps, et le soleil donnait dessus ».

« Le 27e [septembre 1792], M. Monin, frère de M. l'abbé de Bellelay, dîna chez nous; il nous apprit ou plutôt nous confirma que les Français avaient dévasté le Prieuré de Grandgourd [dépendance de Bellelay] le 24e, précédent lundi; ils avaient abattu les armoiries de Bellelay sur le portail, tué le pauvre curé émigré de Florimont qui dînait là; les 2 religieux de Bellelay, avec encore un autre émigré, s'étaient sauvés; les Français avaient brisé les fenêtres de la maison, enfoncé les portes, percé les tonneaux de la cave, vidé ou cassé les bouteilles de vin, enlevé les comestibles, rompu la jambe à un pauvre ouvrier, emmené les domestiques du Prieuré garrottés à Porrentruy, etc., etc. »

« Le 14e octobre [1792], dimanche, Jean-Henri fils de David Saunier, de Tavannes, soldat aux gardes-suisses, qui s'est trouvé à la fatale journée du 10

août, qui en a échappé avec une légère blessure à la tête, et arrivé tout nouvellement en Suisse, dîna chez nous; il nous raconta les horreurs de cette journée, tant celles que les gazettes ont rapportées que d'autres encore ».

Une autre fois, FRÊNE se rend à l'auberge où loge M. de St-Aulaire « pour voir les beaux habits et les livres que M. Saunier envoyait de Paris à Tavannes pour y vendre. J'y vis entr'autres l'*Histoire de France*, par Daniel, reliée en veau aux armes du Dauphin. M. de St-Aulaire nous assura qu'il croyait reconnaître, parmi ces beaux habits, de ceux qu'il avait vu porter à Louis XVI. Qui aurait cru que l'on verrait, un jour, des vêtements du Roi de France vendus à Tavannes? »

Le 25 juin 1794, FRÊNE est à Rossemaison. De loin, il voit Delémont « qui se présentait bien à nos yeux et qui me faisait peine, sachant la misère où il est réduit par les Français... J'ai observé que, dans la Prévôté sous les Roches, l'on était beaucoup plus animé contre les Français que chez nous, et c'est sans doute parce qu'ils ont aboli tout culte du catholicisme. Le matin que nous étions à Courrendlin, c'était l'octave de la Fête-Dieu; on l'y célébrait comme de coutume au son des cloches, et tout était dans le plus morne silence à Delémont et dans toutes les églises du vallon ».

* * *

Notre tour vint en 1797.

Cela se passa le plus simplement du monde. Depuis longtemps, le poste militaire de Pierre-Pertuis était supprimé. Les Français n'eurent qu'à se présenter, et, sans coup férir, ils annexèrent ce qui restait de l'Evêché.

« Le 12e décembre, mardi, j'allai le matin à Bellelay, où j'avais quelques choses à régler avec M. l'abbé. On dîna à l'abbatiale... C'était la dernière fois que l'on y mangeait; personne ne s'en doutait, l'on était assez gai. M. le Père Charles, cellérier, me mena dans la cave et me fit voir les provisions d'hiver, qui hélas! devaient être la proie des Français... C'est la dernière fois que j'ai été à Bellelay, que j'ai eu tant fréquenté.

Le 13e, mercredi, Jacob Dodé fils, autrement de la Doux, vint, le matin, m'annoncer, un peu effaré, que l'abbé de Bellelay, avec un de ses Pères, avait passé par Tavannes environ la minuit, se sauvant parce que les Français arrivaient. En effet, et comme je l'ai appris dès lors, peu après mon départ de Bellelay, M. l'abbé apprit par voie certaine que les Français allaient venir; MM. du chapitre de Moutier reçurent un semblable avis, et tous ces messieurs décampèrent comme de raison, la nuit du 12e au 13e. Cependant, les Français ne se montrèrent pas encore, le dit 13e décembre. Le 14e, jeudi, je pris le parti d'aller voir à Bellelay; je rencontrai au Fuet M. Alexandre Wildermet, fils de M. le maire [de Bienne], qui revenait de Bellelay, et qui me méconseilla d'y aller, sur ce que les Français, qui y étaient attendus à chaque instant, commenceraient par envelopper le couvent, et que ceux qui s'y trouveraient en cette crise auraient de la peine d'en sortir...

Enfin le 15e décembre, vendredi, les Français arrivent à Bellelay et s'en

emparent. On n'était pas encore bien sûr si les Français avanceraient plus outre, car leur marche a toujours été de degré en degré; mais l'on fut bientôt éclairci. A midi, nous étions à table; le cabaretier Tièche père, de Reconvillier, qui nous était venu mettre en perce des tonneaux pleins, dînait avec nous; derechef Jacob Dodé, d'un air consterné, vient nous annoncer : « Voici les Français ». Aussitôt l'on entend les tambours, la troupe venait de Bellelay; on court voir, et l'on entend, à l'entrée du village, un officier à cheval qui proclame un avertissement portant en substance que la République française prenait possession du pays, promettait liberté à ceux qui se soumettraient, et menaçait de tout malheur les autres. Il y avait environ 200 hommes; il en resta 80 à Tavannes. Les autres allèrent plus loin. Les Français avaient au même instant débouché par Bellelay, Courrendlin et Renan. Le soir, ils eurent inondé la Prévôté et l'Erguel sans exception, et nous voilà pris comme Grillet. Il y avait longtemps que l'on parlait de cette expédition, mais précisément parce qu'elle ne s'était point effectuée encore, l'on n'y croyait plus, quand elle arriva subitement comme une ruine. »

— Ce qui suivit, nous le connaissons. Ecoutons pourtant Frêne nous en faire l'histoire, par petits morceaux, dans ses notes.

« Le 17e décembre, dimanche... on planta... l'après-midi, à Tavannes, l'arbre de la liberté; je n'y assistai pas ».

« Le 19e décembre, mardi, les Pères de Bellelay, à l'exception de quelques-uns qui restaient en ôtages, quittèrent leur maison ou couvent; ils passèrent par Tavannes, allant à Soleure, et ils avaient avec eux la plus grande partie des jeunes gens de leur pensionnat. C'était quelque chose de touchant que ce passage par Tavannes, mais je ne le vis pas ».

Au début de janvier 1798, Frêne se trouve à la Neuveville, où son beau-frère, le châtelain et conseiller aulique David Imer, venait de mourir. « Le 6e janvier, samedi avant midi, M. d'Arçonval [commissaire français]... fit déposer de leurs emplois, sur la maison de ville, le Conseil et commune, qui, par un discours de mon frère le ministre, fort pathétique, prirent congé de la bourgeoisie. Le même jour, après-midi, fut l'ensevelissement de mon frère... L'on sonna toutes les cloches. C'était pour la dernière fois; le sonnage a dès lors été interdit comme ailleurs... Il faut aussi remarquer que, muni d'un passeport ou passavant pris à Tavannes, il me fallut l'exhiber à Sonceboz, à la Heutte et à la Reuchenette, où il y avait des corps de garde français ».

« Le 5e février enfin, MM. les Pères prieur, secrétaire, proviseur et cellérier, qui étaient encore restés comme ôtages au couvent de Bellelay, plus MM. les Pères Paul, principal du collège ou séminaire, et deux autres... passèrent chez nous, quittant pour le tout. Nous ne pûmes pas nous dire tout ce que nous avions sur le cœur, parce qu'il y avait de ces officiers français chez nous. J'accompagnai MM. ces religieux sur la fin des Condemines... Je remarquai qu'ils n'avaient pas perdu toute espérance de revenir, hélas! » Et Frêne ajoute qu'au moment de sa suppression, le collège comptait 104 élèves.

« Le 6e février, mardi, les Français, lassés de tergiverser, s'emparent enfin, contre le soir, de la ville de Bienne; toute la bourgeoisie, hommes et femmes, s'étaient portés aux portes contre Boujean, d'où les Français venaient; leur approche, annoncée par les tambours, fut un moment de pleurs et de gémissements de la part de cette bourgeoisie, qui eut bien de la peine d'être calmée par la magistrature ».

Puis Schauenbourg concentre l'armée qu'il va lancer sur Soleure et Berne. Les escadrons et les demi-brigades défilent sans cesse. « En ces différents passages d'infanterie et de cavalerie,... il faut bien observer que les troupes qui s'arrêtaient à Tavannes pour y loger étaient reçues et nourries par les paysans; nous y avions aussi notre part, et cela nous a beaucoup coûté... ». Et FRÊNE n'aime guère « leur conversation extravagante et assaisonnée à chaque phrase de *foutre*, de *diable m'enlève*, etc. ».

Le pasteur de Tavannes est trop préoccupé de ce qui se passe dans son voisinage immédiat pour décrire bien longuement la lugubre fin de Berne. Il note pourtant une légende : « Les soldats suisses qui voulaient encore se défendre trouvaient, dans leurs cartouches, de la graine de moutarde et du sable, en place de poudre qu'on devait leur fournir de l'Arsenal. C'est ce que de ces paysans suisses m'ont eu raconté avec la douleur dans l'âme ».

« Le 27e mars, mardi, 2000 hommes passèrent par Tavannes, revenant de Suisse, fiers et arrogants comme il convenait à des Français et à des vainqueurs de la Suisse. »

« Durant la dernière semaine d'avril se firent les montes des effets, meubles, etc., du couvent de Bellelay en faveur de la nation française... C'était une dilapidation, un pillage complet. Chacun y volait ce qu'il pouvait ».

« Le 26e juin, mardi, j'allai à Bienne au sujet du partage des biens communaux... Non seulement l'on partageait les papiers obligatoires de la ville et des confréries, mais encore les fonds, métairies, etc... La Neuveville s'est jusqu'ici conduite plus sagement; l'on s'y est contenté de partager les titres et argents; les métairies sont restées intactes. » A Bienne, pour sa part de bourgeois, FRÊNE reçut 9 louis.

« Le 11e décembre, mon épouse et moi fûmes sur la tour; l'on en avait enlevé les deux plus petites cloches, comme l'on avait fait à Chaindon, quelque temps auparavant... Au surplus, c'étaient les paroissiens eux-mêmes qui cachaient leurs cloches aux Français, crainte qu'ils ne les enlevassent comme ils avaient fait ailleurs. »

« Le 30e décembre, dimanche, François Saunier et François Tièche, d'ici, arrivèrent chez eux les pieds gelés, conduits sur un chariot. Il faut savoir que notre République française avait introduit et ordonné la conscription... En conséquence de quoi, et bien malgré eux, quelques jeunes gens partirent, notamment les deux susnommés... Ils furent stationnés dans les Alpes, d'où il leur prit envie de déserter... »

« Le 1er janvier [1799], mardi, de concert avec la plupart de nos églises,

l'on ne célébra point de Nouvel-An par égard pour l'année républicaine française, qui commence le 1er Vendémiaire. »

« Le 8e mars, vendredi, il y eut, à Reconvillier, une assemblée de paroisse où je fus appelé... L'on m'ôta toutes les terres de la cure... moyennant 40 louis que l'on m'assura annuellement. »

« Le 3e septembre, nouveau départ de conscrits de Tavannes, au commencement des moissons. »

« Le 8e octobre, vendredi, 98 prisonniers de guerre autrichiens... furent déposés devant la maison de cure. »

« Le 24e juillet [1800], jeudi, une troupe de 200 soldats blessés, allant au dépôt à Bienne, passa et logea à Tavannes. »

« Le 6e octobre [1801], mardi... [nous, les ministres] nous rassemblâmes à Sonceboz; il s'agissait, de concert avec MM. les pasteurs protestants de Mulhouse et d'Alsace, de présenter au gouvernement un mémoire et une pétition tendant à donner à nos Eglises une constitution ferme et assurée, à l'instar de ce que l'on avait accordé aux catholiques... On députa M. Morel [le futur doyen]... pour porter au plus tôt ces pièces à Mulhouse et Colmar. »

« Depuis que l'on est sous la République, la justice criminelle et les gendarmes sont terribles, c'est-à-dire qu'ils sont le fléau de la canaille; il n'est plus question de regimber. Tant mieux! Il faut reconnaître que nous avions besoin de ce régime! » [Janvier 1802].

« Le 2e mars, mardi, un bataillon de 600 hommes, allant à Bienne, passa par Tavannes... Ces troupes allaient à Bienne pour y être à discrétion, en punition de ce que l'on s'était prématurément trop réjoui d'être réuni à la Suisse, comme le bruit en avait faussement couru. »

« Le 7e juin, jeudi, je partis pour Bévilard... 25 électeurs, choisis parmi toutes les paroisses de la Prévôté protestante... élurent les membres du futur Grand-Consistoire... L'élection finie, l'on alla à l'église; le sous-préfet [Holtz, de Delémont], au son des cloches et d'une belle musique militaire, y arriva par le chemin ordinaire, bordé des deux côtés par une milice sous les armes; il fut reçu à la porte du temple par nous, les ministres; je lui adressai, au nom de MM. mes collègues et de moi, un petit compliment auquel il répondit très gracieusement; je le conduisis à sa place, c'est-à-dire celle des maires de Bévilard, et il me fit seoir à côté de lui... Il y avait un nombreux auditoire. M. Moschard, [pasteur] de Bévilard, fit un beau discours. »

« Le 22e août, dimanche, l'on chanta à l'église, en place du Psaume, les 4 premiers versets du *Te Deum*... en célébration de l'heureuse nomination de Bonaparte au consulat perpétuel, événement qui allait faire le bonheur de la France. Amen! »

« La foire de Chaindon fut le 2e septembre au lieu du 1er, jour consacré à cette foire depuis des siècles. Si les Français pouvaient changer le cours du soleil et de la lune, ils l'auraient déjà fait, comme ils ont fait un nouvel almanach. »

*
* *

ISABELLE MOREL
née de Gélieu

Le pasteur de Tavannes, cela se sent, n'aimait guère la France du Directoire et du Consulat. Selon l'immuable règle, il eut cependant ses joies au milieu des soucis. Et, comme à beaucoup de grands-pères, elles lui vinrent, pour une bonne part, des yeux clairs et du visage rieur de ses petits-enfants.

Il voyait surtout l'aînée, cette Isabelle de Gélieu dont M. Philippe Godet a tracé le portrait[1]. Mignonne et enjouée, elle avait beaucoup de grâce et l'esprit très ouvert. C'est elle qui, toute jeune, pour se montrer digne des leçons de latin qu'elle sollicitait de son père, apprit par cœur, d'un jour, les 176 versets du long Psaume CXIX. Sa voisine à Colombier, Mme de Charrière — qui se connaissait en intelligence et en charme — avait donné, dans son cœur un peu désabusé, une place vraiment à part à la jeune fille. Elles se sentaient des affinités de talent et probablement de goûts. En 1801, Isabelle avait 22 ans. Plusieurs partis se présentèrent, dont un émigré français fort titré. Il y avait aussi un très grand jeune homme, sérieux et intelligent, le ministre Charles-Ferdinand Morel, pasteur — et plus tard doyen — à Corgémont. Isabelle l'agréa. FRÊNE bénit leur union, et eut encore la joie de baptiser le premier de ses arrière-petits-enfants.

Puis cet homme robuste décline. Il continue à écrire son journal. Sa plume d'oie reste alerte et ferme. En juin 1804, il note encore le décès de deux connaissances. Mais la page est inachevée : FRÊNE mourut le 14.

*
* *

Je devrais m'arrêter ici. J'ajoute pourtant quelques brèves réflexions.

Ne pensez-vous pas, d'abord, que l'on pourrait, à travers ce ministre, assez curieusement étudier le caractère du Jurassien protestant ?

En cent cinquante ans, le type a certes évolué. Le pasteur de Tavannes est, par exemple, extrêmement respectueux de l'ordre établi. Même sous le Directoire, il reste un « bon et fidèle sujet ». Avec quel sérieux il parle toujours de « Mme la ministre », de « Mme la Baillive » ou de « Mme la colonelle ! » Cette notion-là, aujourd'hui l'a bien oubliée. — Ou encore, lorsque surgit quelque affaire paroissiale d'importance, FRÊNE l'expose simplement, sans aucun avis préalable, au culte du dimanche matin : les hommes sont *tous* là. Pourquoi, dès lors, leurs rangs se sont-ils souvent clairsemés ?

FRÊNE, toutefois, montrerait aussi la persistance de certains traits dans la race. Il est vif et intelligent, il voit juste, il sait « se retourner ». En le lisant, j'ai mieux compris l'horlogerie venant, justement alors, prendre pied dans nos hautes vallées. Sol pauvre, mais peuple foncièrement alerte.

FRÊNE, encore, est très causeur, très liant, plein d'accueil. Il n'a pas le tempérament rêveur des âmes repliées. Il aime la société. Il a aussi le goût des beaux cortèges, des cérémonies un peu pompeuses avec uniformes, drapeaux, fifres, tambours et harangues. N'est-il pas d'une lignée qui remonte haut et s'est continuée ?

---

1. Ph. Godet, *Mme de Charrière et ses amis*, Genève 1906, II pages 259, 336, 364, 386. Voir aussi Dr S. Schwab, *Isabelle Morel-de Gélieu*. Extrait des « Biographies bernoises », Berne 1888.

Et la montagne ? Je ne sais si j'ai dit assez combien FRÊNE l'a courue et aimée, — à l'inverse de ces Languedociens qui, aujourd'hui encore, ignorent complètement leurs sommets. Assurément, à Bâle, devant le Rhin qui fuit vers l'horizon largement ouvert, FRÊNE compare et s'écrie : « Quelle différence d'avec les vues bornées du Val de Tavannes et du Val de St-Imier ! » Cependant, il tient à son « cher Reconvillier » et aux longues lignes bleues de Montoz ou de Chasseral. Et son journal laisse bien l'impression que le Jurassien, depuis des siècles, a dans le sang l'amour de ses pâturages, de ses combes, et des courses à l'air vif des hauteurs.

— Mais peut-on chercher l'âme d'un peuple dans celle d'un individu ? Restons donc sur le terrain solide des faits. FRÊNE nous en montre, qui ont de l'intérêt.

D'abord, le Jura protestant fut heureux sous ses derniers Princes. La situation y était singulière. Un dignitaire de l'Eglise romaine régnait sur des sujets calvinistes. Les pasteurs sollicitaient leur brevet d'un évêque, d'un abbé ou d'un chapitre de chanoines. Pourtant, on menait une existence qui dut être douce. Dans sa partie réformée, la Principauté de Bâle ressemblait à sa voisine de Neuchâtel : les impôts étaient minimes, les baillis généralement bons enfants, et le Prince ne gênait guère. Il y avait bien, sans doute, les carcans et les potences... Mais, alors, on les retrouvait partout. Sous le régime épiscopal, FRÊNE ne récrimine quasi jamais. Les vraies plaintes viennent plus tard, quand les sans-culottes s'emparent du pays.

Avec un relief très frappant, FRÊNE montre aussi le rôle énorme joué par Berne sur le sol protestant du Jura. La Prévôté, surtout, apparaît comme une sorte de marche étroitement unie au plus puissant des XIII cantons. Ses troupes relevaient de Leurs Excellences. Ses pasteurs étaient de la Classe de Nidau. Ses églises et ses écoles recevaient, chaque année, la visite attentive d'un Haut-Inspecteur et d'un membre du Sénat. A ces liens s'en ajoutait un autre, — le plus fort de tous, quoiqu'il ne figurât pas sur le parchemin des traités. La vieille République patricienne avait la confiance de ce peuple. Pour les Prévôtois, elle était la conseillère avisée et la bienveillante protectrice à laquelle ils recouraient constamment. Et leurs vallées, à la fin du XVIIIe siècle, se sentaient terre bernoise autant qu'épiscopale.

Quant au niveau intellectuel, les écoles, sans doute, étaient rudimentaires. Elles n'enseignaient guère que la lecture, l'écriture, le calcul et le catéchisme. Mais il faut croire que ces choses, les enfants les apprenaient bien, car on voit, à cette époque, toute une série d'hommes très simples se hausser à des tâches difficiles. Quand la Prévôté se sent menacée, ce sont des villageois — l'ancien d'église Girod, de Pontenet, ou le maire Gobat, de Crémines — qui vont, de leur parler tranquille et plein de bon sens, exposer la situation au Sénat de Berne, où ils savent se faire écouter. Jusqu'à l'arrivée des Français, c'est encore un paysan, Etienne Grosjean, de Saules, qui occupe, le dernier, les importantes fonctions de Banneret du pays. Parti comme volontaire aux armées, un petit catéchumène de FRÊNE à Tavannes, Théophile Voirol, devien-

dra lieutenant-général, gouverneur d'Algérie, grand-officier de la Légion d'honneur, baron et pair de France. Et quand on ajoute, à ces noms, ceux d'autres hommes de valeur — des pasteurs comme le doyen Morel, des artistes comme Benedict-Alphonse Nicolet, des naturalistes comme Abraham Gagnebin, des physiciens comme Nicolas de Béguelin, — on en arrive à comprendre que notre supériorité dans le domaine intellectuel n'est pas chose absolument sûre. C'est peut-être qu'on avait, alors, deux éléments de culture qui, aujourd'hui, font souvent défaut : le temps, — et le désir d'apprendre.

Et je crois enfin que les pages de FRÊNE montrent assez bien ce qu'est l'histoire. Sèchement aligneuse de choses ternes, elle ennuie. Mais quand elle met sous nos yeux un passé qui vit, qui bouge, qui a de la couleur, qu'on voit rire ou qu'on sent souffrir, ne devient-elle pas étrangement attrayante, et ne remplit-elle pas son suprême et vrai but : faire mieux aimer le vieux sol du pays ?